

Rapport: focus sur la santé psychique des Suisses

Politiques de santé, facteurs de risques, coûts, suicide : le cinquième rapport Obsan présente un aperçu détaillé de la santé psychique de la population suisse, sur la base de données recueillies avant le passage du Covid.



Le cinquième rapport sur le monitoring de la santé psychique en Suisse est sorti. Publié par l'Observatoire suisse de la santé, ce document de plus de 100 pages fait le point sur l'évolution de la santé psychique, les facteurs de protection et de risque, et le recours aux soins ambulatoires et hospitaliers. Des thèmes particuliers, comme la question des rentes invalidité, le suicide et les coûts des maladies psychiques sont également abordés.

Selon les sources de données utilisées, les évolutions jusqu'en 2017, 2018 ou 2019 sont présentées. Cette vue d'ensemble de la santé psychique de la population en Suisse ne porte dès lors pas sur la période touchée par la crise sanitaire. « Les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19 sur la santé psychique et sur la sollicitation du système sanitaire dans ce domaine particulier ne peuvent donc pas encore être déterminées », précisent les trois auteurs et autrice dans le résumé introductif.

Facteurs de risque

Appartenir au sexe féminin, être assez jeune, bénéficier d'un niveau de formation modeste et habiter au Tessin ou dans la Région lémanique s'avèrent être des éléments de risque. Ils « sont associés à une moins bonne santé psychique et à des facteurs de protection en moins grande quantité ». Le rapport précise encore qu'à « un niveau plus spécifique, il convient de relever l'accroissement des symptômes dépressifs chez les jeunes hommes, ainsi qu'une hausse relativement forte de ces mêmes symptômes chez les personnes de 50 à 64 ans. Renforcer la santé psychique de la population en Suisse revêt donc toujours une grande importance. »

Qui est l'Obsan ?

L'Observatoire suisse de la santé est une institution mandatée par la Confédération et les cantons pour analyser les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient les pouvoirs publics et diverses institutions de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action.

Monitoring 2020, publié le 15 décembre 2020. [Disponible en ligne](#) (il est également possible d'en commander une version imprimée)

Lire aussi:

- [« Reprendre sa santé mentale en main »](#)
- [Manifeste « Pas de santé sans santé mentale »](#)